

**Liste d'opposition :**  
**« LES HERBIERS,**  
**POUR UNE ALTERNATIVE**  
**ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »**

" *Un mauvais état  
écologique de nos  
rivières* "

Le rapport sur la qualité de l'eau du Bassin de la Sèvre Nantaise était examiné par le Pays des Herbiers lors du dernier conseil de communauté, le 27 septembre 2023.

**Toujours les mêmes constats inquiétants**

Notre communauté de communes fait partie des 6 territoires jugés prioritaires en matière de reconquête du bon état écologique sur les masses d'eau. Les eaux de surface, qui constituent 94 % de notre source d'approvisionnement, sont particulièrement chargées en éléments chimiques et biologiques : nitrates, pesticides et sous-produits de désinfection.

Quelles sont les actions qui ont été entreprises par notre com-com ces dernières années pour tenter d'y remédier ? Rien de significatif apparemment puisque la situation ne s'améliore toujours pas.

Deuxième constat : l'Agence régionale de santé a confirmé que la concentration de micro-organismes potentiellement toxiques ne permettait pas d'autoriser la baignade dans le lac de la Tricherie, en août et en septembre 2023. Le maire de Mesnard a mis en avant le manque d'eau et les conditions climatiques actuelles : des raisons conjoncturelles. Mais à aucun moment il n'a été question d'interroger les causes structurelles, à savoir des pratiques agricoles intensives (cultures trop gourmandes en eau, surproduction d'azote, utilisation de pesticides...). La réponse apportée par le conseil prête à sourire : on envisage de poser des carrés de verdure flottants sur le lac !... Au lieu de s'attaquer au problème de fond en engageant une vraie politique d'aide à l'agriculture paysanne.

Pour information, cet avis de l'Agence nationale de la santé et de l'environnement : « Pour se développer, les cyanobactéries ont besoin de concentrations élevées en phosphore et en azote dont les apports peuvent avoir des origines multiples : effluents d'élevage, compost, boues de station de traitement des eaux usées, engrais épandus sur les sols, rejets d'eaux usées insuffisamment traités, lessivage des sols lors d'épisodes pluvieux importants. La réduction des apports de phosphore et d'azote dans les eaux de surface reste aujourd'hui la seule façon durable de protéger et/ou de restaurer ces écosystèmes vis-à-vis des proliférations de cyanobactéries planctoniques. »

ANSES.- <https://www.anses.fr/fr/content/les-cyanobact%C3%A9ries-en-questions>

**Un levier simple et concret**

Encore une fois, notre collectivité doit prendre ses responsabilités face à cet enjeu de la qualité de l'eau. Nous avons par exemple un levier simple, celui de la part de produits biologiques et locaux dans la commande publique pour notre cuisine centrale : plus nous aurons de fermes engagées dans l'agriculture biologique et plus nous aurons une eau de qualité. Nous pouvons aussi favoriser la replantation de haies (et arrêter d'en arracher !), intensifier les actions de sensibilisation et de prévention, aider de manière volontariste les conversions en agriculture bio, etc.

Petit rappel : la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) a défini son plan de gestion en 2009. Objectif : 100 % des masses d'eau en bon état au plus tard en 2027...

**J. Mariel-Godard, J.Liard, A.Paquereau, É.Blanchard, P.Cravic**  
[www.forum-citoyen.fr](http://www.forum-citoyen.fr)  
[info@forum-citoyen.fr](mailto:info@forum-citoyen.fr)

**Majorité municipale :**  
**« DU CŒUR ET DE L'ACTION**  
**POUR LES HERBIERS »**

Santé :  
notre engagement  
et notre méthode  
pour réussir

Le 8 novembre dernier, nous inaugurons, en face de la mairie, un nouveau logement pour les internes, étudiants en médecine, venant en stage aux Herbiers. Aux Herbiers, c'est le deuxième logement qui existe ainsi ; depuis janvier 2022, un premier appartement est déjà été loué à des étudiants en médecine. Il fait le plein. Désormais, pas moins de six internes peuvent donc ainsi se loger facilement dans notre commune. Il s'agit de donner envie aux étudiants en médecine de s'installer chez nous.

**Un projet fédérateur**

La création de ce deuxième logement des internes est une nouvelle illustration de notre engagement en faveur de la santé des Herbretais, dont nous avons fait une de nos trois priorités et urgence pour ce mandat.

Derrière cet investissement, il y a un objectif essentiel pour nous : attirer de nouveaux médecins afin que les Herbretais puissent se soigner correctement. Aujourd'hui, 16% des Vendéens n'ont pas de médecins

traitants. Et s'ils ne sont "que" 12% aux Herbiers, il faut savoir que, dans les années à venir, plusieurs généralistes prendront leur retraite. Il faut donc anticiper !

Anticiper, c'est donc créer les conditions nécessaires pour que les jeunes professionnels de santé, qui parfois viennent de loin, se sentent bien dans notre ville, y trouvent un accueil chaleureux, non seulement de leur maître de stage, mais plus largement des Herbretais et des Vendéens. Anticiper, c'est aussi renforcer notre attractivité afin de faire de notre commune une Ville où un futur médecin sait qu'il pourra s'installer. En équipe ou seul, libéral ou salarié, installé dans un bâtiment public ou privé, aux Herbiers, un médecin a toutes les possibilités pour s'installer.

Mais la création de ce logement est également une illustration de notre méthode de travail. Pour réussir ce projet, nous avons travaillé main dans la main avec le Pays des Herbiers et son centre intercommunal d'action social, qui a financé une partie de l'investissement ; avec le Département de Vendée et avec l'agence régionale de santé, qui ont apporté une subvention ; avec les professionnels de santé du Pays des Herbiers et des communautés de communes voisines, réunis au sein de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Haut-Bocage.

Bref, tout le monde se mobilise pour faire venir de nouveaux médecins. Nous en sommes convaincus, dans ce domaine, comme dans les autres, il n'y a pas de fatalité. Là où il y a une volonté et du travail, il y a un chemin ! Nous avons cette volonté !

**Joyeux Noël**

Dans ces prochaines semaines, la ville des Herbiers va vivre au rythme des festivités de Noël. De même, cette année encore, Les Herbiers sera magnifiquement décoré et brillera de mille feux tous les soirs...

Oui, notre équipe municipale, avec l'ensemble de ses « partenaires » - Union des commerçants, association Spot, ABV, etc. - a « mis le paquet » pour que les Herbretais puissent fêter dignement Noël : concerts, spectacles à voir en famille, balades à poney, courses et randonnées, etc. Et pour ouvrir en beauté ces festivités, nous avons rendez-vous le 2 décembre prochain, dans les rues du centre-ville, pour la grande parade de Noël, qui nous rassemblera par milliers.

Excellente fête de Noël à tous ; qu'elle soit source de joie, de repos, de paix intérieure et familiale...

Rendez-vous en 2024 pour de nouveaux projets !

Bien cordialement.

**La majorité municipale**  
**avec Christophe Hogard**